Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 24 novembre 2026

Préfecture de Vaucluse : 6 communes reconnues en catastrophe naturelle et de nouvelles pluies sous surveillance

Alors que six communes vauclusiennes viennent d'obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle après les intempéries des 19 et 20 octobre, le département se prépare à un nouvel épisode pluvieux. Depuis ce mardi 24 novembre, l'Ouvèze, l'Aygues et le Calavon-Coulon sont placés en vigilance jaune. Sur des sols déjà saturés, les prochaines précipitations font craindre une nouvelle montée des eaux.

Six communes obtiennent la reconnaissance de l'État : Gordes, Goult, Jonquerettes, Maubec, Morières-lès-Avignon et Le Pontet peuvent désormais faire valoir leurs droits auprès de leurs assurances. Un arrêté interministériel du 13 novembre 2026, publié au Journal officiel le 21 novembre, reconnaît ces six

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 24 novembre 2026

communes en état de catastrophe naturelle pour les inondations par ruissellement et les coulées de boue provoquées par les fortes pluies des 19 et 20 octobre derniers.

Attention au délai de déclaration des dommages

Pour les habitants concernés, le calendrier est désormais fixé. Ils disposent de 30 jours à compter de la publication de l'arrêté pour déclarer les dommages auprès de leur compagnie d'assurance. La date limite est fixée au 21 décembre 2026 inclus. Une échéance à ne pas laisser passer. Cette reconnaissance vient compléter une première vague de décisions. Dès le 29 octobre, l'État avait déjà reconnu 26 communes vauclusiennes sinistrées lors du même épisode météorologique. Le département poursuit ainsi l'indemnisation administrative des territoires touchés par ces intempéries.

Jonquerettes : une demande refusée pour la sécheresse

La décision ministérielle comporte toutefois une distinction : Si Jonquerettes bénéficie bien du classement pour les inondations d'octobre, la commune n'obtient pas cette reconnaissance pour les mouvements différentiels des sols consécutifs à la sécheresse et à leur réhydratation, survenus en 2025. Deux phénomènes, deux procédures distinctes. Le refus concerne uniquement les dommages liés aux mouvements de terrain provoqués par les variations d'humidité des sols, et non les inondations d'octobre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 24 novembre 2026

Copyright Préfecture de Vaucluse 11-26

Trois cours d'eau placés sous surveillance

À peine les conséquences des précédentes intempéries prises en compte, le Vaucluse doit déjà faire face à une nouvelle menace météorologique. Depuis ce mardi 24 novembre à 10h, le service de prévision des crues Grand Delta a placé l'Ouvèze, l'Aygues et le Calavon-Coulon en vigilance jaune. Météo-France a

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 24 novembre 2026

également placé le Vaucluse et la Drôme en vigilance jaune pour le risque de pluie-inondation.

Un nouvel épisode pluvieux cette nuit

Un nouvel épisode méditerranéen doit toucher le département dès cette nuit et durant toute la journée de mercredi. Sa modération annoncée ne doit pas masquer le risque. Les sols, gorgés d'eau après les nombreuses perturbations enregistrées depuis octobre, disposent de capacités d'absorption réduites. Les précipitations supplémentaires pourraient donc provoquer une réaction sensible des cours d'eau, avec des montées rapides et des débordements localisés. La vigilance jaune signale précisément un risque de crue susceptible d'occasionner des dommages localisés ou une montée rapide des eaux. Elle appelle à la prudence, particulièrement à proximité des rivières et des secteurs habituellement inondables.

Routes, habitations : les précautions à prendre

La préfecture de Vaucluse appelle les habitants à anticiper. Avant tout déplacement, mieux vaut consulter les prévisions météorologiques et vérifier les conditions de circulation. Les automobilistes ne doivent jamais franchir une chaussée submergée, même sur quelques centimètres. Un véhicule, y compris un 4×4, peut être emporté par seulement 30 centimètres d'eau. Les riverains doivent également mettre leurs biens à l'abri, éviter les abords des cours d'eau et ne surtout pas descendre dans les sous-sols pendant les fortes pluies.

La prudence s'impose aussi pour les activités extérieures

La situation appelle une attention particulière dans les prochaines heures. Les habitants peuvent suivre l'évolution des alertes sur le site de Vigilance Météo France, consulter les informations de Vigicrues et écouter les médias locaux, notamment Ici Vaucluse (100,4 FM). Entre reconnaissance des dégâts passés et menace de nouvelles intempéries, le département reste sous pression. Les prochaines précipitations seront à surveiller de près.

Mireille Hurlin

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !